



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 07 du 16/01/2018

Annonce des rencontres des 20 et 27/01 ainsi que celles des 03 et 10/02/2018.

Résultats NC ou tardifs (amende 10 euros) :

27/01 BNP Paribas Fortis 2



Comité de Discipline

Rencontre Banque Nationale 1 - KBC Bank du 09/12 : score 6 - 0 maintenu + amende de 25 euros à charge de KBC Bank (*joueur suspendu a été aligné*).

Rencontre NATO Vétérans 2 - Inter New Inn 1 du 09/12 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 1 - 1 + amende de 25 euros à charge de Inter New Inn (*joueur désaffilié le 02/08/2017*).

Rencontre G 4 S - Deutsche Bank du 13/01 : forfait prévenu tardif.
Score 0 - 5 + amende de 50 euros à charge de G 4 S.

Rencontre Actiris - Pompiers Bruxelles du 13/01 : score devient 0 - 5 forfait au lieu de 1 - 3 + amende de 25 euros à charge de Actiris (*joueur non qualifié*).

Rencontre STIB-MIVB 2 - Banque Nationale 2 du 13/01 : forfait prévenu.
Score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de Banque Nationale.

Rencontre Solvay Sports - Inter New Inn 2 du 13/01 : forfait prévenu.
Score 0 - 5 + amende de 25 euros à charge de Solvay Sports.

Rencontre Banque Nationale 1 - Actiris du 20/01 : forfait prévenu.
Score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de Actiris.

Rencontre MADIP - KBC Bank du 20/01 : amende administrative de 15 euros à charge de MADIP (*délégué n'est pas repris à la bonne place sur la feuille de match*).

Rencontre MADIP - KBC Bank du 20/01 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 1 - 0 + amende de 40 euros à charge de KBC Bank (*joueur désaffilié le 20/10/2016*).

Rencontre CS Eurocommission 3 - FC La Lorgnette du 20/01 : amende administrative de 15 euros à charge de CS Eurocommission (*délégué n'est pas repris à la bonne place sur la feuille de match*).

Rencontre NATO Vétérans 2 - BNP Paribas Fortis 2 du 20/01 : amende administrative de 15 euros à charge de NATO Vétérans (*délégué n'est pas repris à la bonne place sur la feuille de match*).

Rencontre CS Eurocommission 3 - FC La Lorgnette du 20/01 : remise pour terrain impraticable se jouera le 17/02 à 15 h 30.

Rencontre CS Euroconseil - RCS Intero du 27/01 : forfait prévenu.
Score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de RCS Intero.

Rencontre KBC Bank - Actiris du 03/02 : remise pour terrain impraticable.
Reprogrammée au 24/03. Merci à KBC de vérifier si son terrain est libre à cette date.

Rencontre RCS Intero - STIB-MIVB 2 du 03/02 : forfait prévenu.
Score 0 - 5 + amende de 35 euros à charge de RCS Intero.



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL



Réunions

Prochaines réunions pour les délégués à 18 hrs 30 au Clubhouse de BNP Paribas Fortis :

13/03/2018 10/04/2018 08/05/2018 12/06/2018



Divers

R.W.Stockellois signale un geste de fair-play lors de leur rencontre du 20/01 contre le CS ASCO. Un joueur d'ASCO a délibérément raté son penalty parce qu'il estimait que celui-ci ne devait pas être accordé.

RAPPEL : lorsqu'une équipe déclare forfait, elle doit prévenir l'adversaire + le Bureau Fédéral. Ne pas oublier non plus de prévenir le responsable du terrain.

Demande de BNPPF de pouvoir réaffilier un JAP désaffilié en décembre 2017 : refusée.

Un questionnaire au sujet de la formule actuelle du championnat a été envoyé aux cercles. Merci de le renvoyer pour le 19 février au plus tard.